Magistère de Droit (candidature,dossier,entretien,admissibilité)

Par **candidat**, le **05/02/2012** à **13:48**

Bonjour à vous[smile9]

J'imagine bien , qu'en cette période de l'année,les futurs juristes que vous êtes, se posent certaines questions concernant leur orientations.

En ce me concernant, c'est bien le cas pour moi : En effet, mes questions,ainsi que mes réflexions portent essentiellement sur les conditions d'admissibilité aux magistères préparant le DJCE (visant principalement celui de Montpellier, Nancy et Paris 2).

Tout d'abord, j'aimerais connaitre si parmi vous existent des étudiants suivant actuellement la formation du magistère de Montpellier,de Nancy ou d'ASSAS ?

Si oui , pouvez-vous me dire environ combien de moyenne (environ) est nécessaire à la fin des deux premières années pour être admissible aux entretiens ?

- Combien de candidats sont admis à passer l'entretien ? Une fois admis pour l'entretien, avons nous de grande chances d'intégrer le magistère ou procède t-ils toujours à une sélection drastique ?

-Comment se passent les entretiens du magistère/DJCE de Montpellier ?

Ps: N'hésitez pas à faire partager vos expériences personnelles.

En attente de réponses de votre part, je vous souhaite une bonne journée.[smile3]

Par **bulle**, le **05/02/2012** à **13:51**

Bonjour,

Le magistère de Nancy n'a rien à voir avec le DJCE. Le DJCE de Nancy est accessible en tant que M2 peu importe que vous ayez fait ou pas le magistère avant.

Je vous conseille ce sujet pour répondre en partie à vos questions:
http://www.juristudiant.com/forum/magistere-ou-djce-t16082.html

Par **candidat**, le **05/02/2012** à **13:54**

Bonjour bulle,

j'en ai conscience que le magistère de Nancy est séparé du DJCE proposé.

Mais ceux m'interessant le plus , est notamment les conditions dans lesquelles on passe les entretiens , le type de dossier pré-recommandé etc...

Merci bien tout de meme.

Par **alex83**, le **05/02/2012** à **14:03**

Bonjour,

Perso j'avais été retenu à l'oral pour Rennes (pas passé car vraiment trop loin), Nancy (passé et reçu), Montpellier (pas passé car réponse d'Aix avant) et Aix (passé, reçu et c'était mon choix), tous ceux que j'avais demandé.

Sachez d'abord que les recruteurs n'attendent pas un dossier type. Au contraire même. Il n'est pas nécessaire d'être un élève ultra brillant. Il faut surtout faire ressortir votre motivation et vos activités durant vos deux premières années : vous avez un stage ? Parlez-en. Vous avez fait de l'associatif ? Parlez-en. Par ailleurs bon niveau en anglais voire une autre langur est souvent un point positif (bien que pas totalement rédhibitoire si vous êtes moyen)

Ils prennent aussi bien des mention TB que des mention AB donc pas d'autocensure, à mon humble avis, dès que vous avez 12 de moyenne c'est possible (en dessous plus compliqué).

Il faudra produire une bonne lettre de motiv de laquelle doit ressortir une certaine maturité, un projet pro, et une motivation avérée. Puis un bon entretien...

Donc si vous êtes sur de vouloir un mag, postulez. 100% des reçus ont candidaté...

;-)

Par **candidat**, le **05/02/2012** à **14:24**

Bonjour Alex83,

Merci de me répondre, à ce que je vois tu as bien réussi les épreuves :).

Mais peut-être, qu'en plus d'être motivé que tu avais un dossier en béton (dans la mesure du possible,peux-tu me dire à peu près le type de dossier que tu avais ?)

Pourquoi as-tu choisi celui d'Aix au lieu de Nancy ? et pourquoi ne pas passer celui de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Montpellier alors que par la suite tu es admis d'office au DJCE ?

:)

Par **alex83**, le **05/02/2012** à **15:02**

Non, pas forcément un dossier béton. Quelques loupés même (Bac L sans mention et une année loupée en LEA). Mais un bon cursus en droit (mention bien pour le DEUG), et pas mal d'activité en dehors (stages, boulot, associatif, et d'autres trucs).

Aix car il y avait la possibilité du M2 en alternance et que j'étais à 70KM de Aix, et à 800KM de Nancy.

Pas Montpellier car celui d'Aix était orienté compta, et que j'avais entendu dire maintes et maintes fois que les juristes ne sont pas assez souvent formés à la compta alors que c'est une matière fondamentale.

Le M2 d'aix n'est pas un DJCE, mais il faut partie des meilleures formations en droit des affaires. Il est noté A+ sur l'AERES, est classé 6e sur SMBG en droit des affaires (le mag, 3e en fiscalité). Statistiquement, 600 demandes sont envoyés chaque année pour peu de places (puisque nous avons déjà les nôtres, il en reste une 20 aine).

Bon après toutes ces formations se valent et permettent une insertion professionnelle efficace. L'avantage de Aix et Montpellier c'est peut-être le climat (quoiqu'en ce moment c'est pas le top).

Par **candidat**, le **05/02/2012** à **15:09**

Et dis moi , sous combien de temps tu as su si tu étais admis à passer les oraux pour Montpellier, Aix et autres ?

étiez vous plusieurs à être convoqués ? ou juste un stricte minimum ?

Par **alex83**, le **05/02/2012** à **16:07**

3 semaines je crois.

En général y'en a toujours un ou deux qui sont pris directement.

Les autres convoqués.

Et enfin ceux rappelés ensuite car ils étaient sur liste d'attente.

Je pense qu'ils en convoquent une 50aine.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **candidat**, le **05/02/2012** à **16:11**

il existe donc des admissions directes ? et on est directement informé ?

une cinquantaine me parait beaucoup , sans etre beaucoup :)

Par **alex83**, le **05/02/2012** à **17:30**

Oui tout à fait. Dossiers types : mention TB aux 4 semestres + stages + bon niveau d'anglais.

Par **candidat**, le **05/02/2012** à **17:34**

Merci bien.

Par **candidat**, le **07/02/2012** à **13:20**

Bonjour,

suite à nos précédentes conversations, d'autres questions viennent à moi :

En effet , quel se trouve être le meilleur magistère entre celui de Montpelier et le MDAE de la Sorbonne ? (je parle bien évidemment en terme de débouchés, sachant que les deux formations ont un enseignement d'une excellente qualité).

merci de répondre

Par **alex83**, le **07/02/2012** à **21:50**

Bonjour,

Peut-être est-ce plus simple en étant directement sur Paris, et à l'international, la Sorbonne est reconnu, Montpellier moins, mais j'enfonce des portes ouvertes...

Par **candidat**, le **07/02/2012** à **21:52**

tu enfonces quelles portes ouverte ? (djce d'office ?)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **alex83**, le **07/02/2012** à **23:50**

Le prestige de La Sorbonne n'est plus à démontrer. De ce point de vue, Montpellier est largué...

Par **Filibou34**, le **17/03/2012** à **22:04**

Je suis au magistère de montpellier, donne moi ton adresse mail ou alors ton prénom et ton nom que je te trouve sur facebook pour des infos si tu veux !

Par **Dine79**, le **22/10/2012** à **17:10**

Bonjour, je suis en L2 droit et je m'intéresse aussi au magistère de Montpellier. J'ai une question à poser: qu'en est-ce que se passent les portes ouvertes du magistère DJCE de Montpellier ? Merci de votre réponse d'avance et filibou34 j'aimerais aussi te poser des questions si tu es toujours au magistère de montpellier. Merci beaucoup

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés